

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal permanent N° 03/2023 en date du 25 juillet 2023, le plan local d'urbanisme en cours de modification sera soumis aux formalités d'une enquête publique conformément aux Titres I et II du Livre I du code de l'urbanisme ;

**Cette enquête publique sera ouverte durant 32 jours
du mardi 19 septembre au vendredi 20 octobre 2023 inclus**

La décision de modification n°2 du PLU est motivée par :

- Apporter quelques adaptations et modifications aux règlements écrit et graphique en procédant au "toiletage" de certains articles (murs de clôtures, panneaux solaires, places de stationnement, recul par rapport aux routes départementales, annexes, piscines, distance entre constructions, requalification de zones), en corrigeant une erreur matérielle (adéquation nom de zone / représentation graphique),
- Ajouter, supprimer ou redessiner certains emplacements réservés,
- Créer une OAP sur le secteur des Bruyères,
- Modifier l'OAP du Philly,
- Modifier l'OAP Avenue des Combattants,
- Mettre à jour les annexes et notamment le classement sonore des infrastructures de transport terrestre.

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier, sur un registre dématérialisé sécurisé à l'adresse internet suivante : <https://registre-dematerialise.fr/4732>, en mairie de SAINTE CONSORCE aux jours et heures d'ouverture au public soit du Lundi au vendredi de 9h à 12h et les vendredis de 14h à 18h ou sur le site internet de la commune : www.mairie-sainteconsorce.fr/urbanisme.

Les observations formulées devront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie ou être annexées à ce registre si elles sont remises :

- Sur un registre dématérialisé sécurisé à l'adresse internet suivante : <https://registre-dematerialise.fr/4732>,
- A l'adresse mail suivante : enquete-publique-4732@registre-dematerialise.fr,
- Par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de SAINTE CONSORCE
Madame la Commissaire enquêteur
Enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU
4 rue de Verdun - 69280 SAINTE CONSORCE

Madame Marie-Jeanne COURTIER, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lyon en date du 14/06/2023. Elle assurera une permanence en mairie aux jours et horaires suivants :

Dates	Heures
Mardi 19 septembre 2023	9H à 12H
Vendredi 6 octobre 2023	14h à 18h
Vendredi 20 octobre 2023	14h à 18h

Le présent avis sera affiché quinze jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant la durée de celle-ci à la mairie au lieu habituel d'affichage ainsi que sur les lieux stratégiques afférents à l'enquête publique.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est Madame Isabelle DELAYRE du service urbanisme de la mairie de SAINTE CONSORCE.

A l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire enquêteur sera mis à disposition du public à la mairie de SAINTE CONSORCE ainsi qu'à la Préfecture du Rhône.

Au terme de l'enquête, le conseil municipal procédera à l'approbation de la modification n°2 du plan local d'urbanisme qui sera soumis au contrôle de légalité du Préfet du Rhône.



A SAINTE CONSORCE, le 30 août 2023

Le Maire

Jean-Marc THIMONIER

Le Maire de SAINTE CONSORCE certifie que l'avis ci-dessus a été affiché du

au

à la mairie sur le panneau habituel d'affichage

A SAINTE CONSORCE, le